



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 SEPTEMBRE 2021

Le sept du mois de septembre deux mil vingt-et-un, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint Clément des Levées s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Laurent NIVELLE, Maire.

1 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune décide de ne pas préempter sur la vente de :

- La maison sise **5 rue de la voie Jolie**, la maison sise **94 Port Cunault**, deux garages sis **Rue du Plessis** et la maison sise **138 Port Cunault**

2 – RECRUTEMENT AGENT DE SURVEILLANCE CANTINE-COUR-ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le conseil municipal recrute pour des besoins de renforcement des services, un agent de surveillance cantine, cour et accueil périscolaire à compter du 02 Septembre 2021 jusqu' au 5 juillet 2022 inclus à temps non complet dans le grade d'adjoint technique territorial pour une durée hebdomadaire de service de 6,55/35è.

L'agent était déjà sur cette mission l'année dernière.

3 - MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX VOIRIE

Monsieur le Maire rappelle l'estimation du programme des travaux de voirie 2021 faite par Anjou Maine Coordination pour un montant de **52 560 € HT** (pour la route du Gué de Fresne et les Granges et le revêtement du futur City stade).

Trois entreprises ont répondu, Entreprises COLAS, TPPL, et DURAND TP.

Après l'analyse des offres du 12 juillet 2021, c'est l'entreprise COLAS qui présente l'offre la moins disante pour un montant de **47 186€ HT**, et est retenue par le conseil municipal.

4 - RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT PANNEAU POCKET

Le maire présente un rapport concernant le renouvellement de l'adhésion au service PanneauPocket à prix préférentiel du fait de l'adhésion à l'AMFR. Le Conseil Municipal décide, de renouveler l'adhésion, pour :

➔ **3 ans au prix de 540€** au lieu de 690€.

5 - DEVIS DIVERS :

- **DEVIS APAVE** : Concernant le futur City Stade, Anthony CHUDEAU a demandé un devis de "**vérification des équipements sportifs à la première installation**" à l'APAVE. Le montant s'élève à **350€ HT**, contre **447€ HT** proposé par l'entreprise MEFRAN. Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'APAVE.

- **Bornes incendie** : Stéphane Derouet présente un rapport sur la nécessité de passer une convention d'entretien des hydrants de la commune. Le contrat de trois ans avec VEOLIA vient de s'achever. Il concerne 22 hydrants. Aujourd'hui, les services de la Communauté d'Agglomération de Saumur proposent ce service en partenariat avec la SAUR. Cela représente une charge d'environ 1 000€ tous les trois ans. Le Conseil Municipal décide d'accepter d'adhérer à la convention avec la SAUR.

6 - RAPPORT DES COMMISSIONS

- **Commission affaires scolaires** : Stéphane DEROUET, informe l'Assemblée que la rentrée s'est bien passée. Le nombre de classes est de 4 au lieu de 5 l'année dernière. Il y a deux services à la cantine, 47 enfants et 50 enfants. Un protocole sanitaire d'alerte est mis en place. Il est actuellement de Niveau 2, ce qui correspond à un accueil en présentiel avec maintien des mesures d'aération, port du masque, lavage des mains et activités sportives autorisées en extérieur, et en intérieur avec absence de sport de contact. L'organisation de la cantine reste inchangée, les agents sont ravis de l'efficacité des bouchons d'oreille. Mme Bellenous revient renforcer le service cantine de 12h à 14h. Le temps périscolaire a redémarré, il est constaté moins d'enfants le soir, donc pas de renfort pour l'instant.

Un nouveau jeu sera prochainement installé dans la cour des petits : Il avait été précédemment annoncé un coût de 80€ le m² pour le revêtement de sol du jeu d'enfants dans la cour des petits, mais il faudra plutôt compter environ 95€/m² pour 31 m². En contrepartie une remise de 150€ a été accordée. Le conseil municipal, décide d'accepter le devis MANUTAN pour un montant total de **2 937,25€HT**.

Le déploiement du socle numérique est en cours à l'école.

Elections des représentants des parents d'élèves : dépouillement le 8 octobre 2021.

- **Commission Tourisme** : suite à la dernière réunion, il est à l'étude, sur l'aire de pique-nique, l'installation d'un jeu de boule de pétanque dont des devis seront demandés pour 12 mètres de long, ainsi qu'un barbecue. Deux tables sont en voie d'y être également installées. D'autre part une table va être disposée au parc rue des Bigotteries près du jeu de boules qui est à restaurer, et un nouveau jeu est à l'étude en complément.
- **Commission Sport/Culture/vie associative** : Nadège ROULLEAU et Laurent NIVELLE ont rencontré Mr Rodayer habitant la commune qui a créé une nouvelle association "le palet saumurois". La salle Boire Maupoint lui sera mise à disposition gratuite 2 fois par semaine. Une idée d'une possibilité de jardin solidaire et de poulailler partagé est en cours.
- **Terrain de tennis** : terminé et très bien fait. Les joueurs sont contents. Reste à installer un banc qui sera repeint.

- **Commission bâtiment** : Le Permis de construire de la salle de motricité de l'école est déposé au service de l'Autorisation des Droits du Sol de Longué, aux services des Bâtiments de France, et autres partenaires liés aux Établissements Recevant du Public.

QUESTIONS DIVERSES

- **Anjou Vélo Vintage** : La manifestation s'est très bien passée. Les participants sont passés jusqu'à 14h30 et ensuite les bénévoles se sont réunis autour d'un repas en commun.
- **FCTVA 2019 et 2020** : pour information la commune a perçu le **FCTVA 2019** pour un montant de **62 298.32€** et le **FCTVA 2020** pour un montant de **11 526.18€** (soit un total de **73 824.50€**)
- **Date du prochain conseil** : **5 Octobre 2021 à 20 h** à la mairie.

Fait à St Clément des Levées le 9 septembre 2021

Le Maire,


Laurent NIVELLE

